



Né le **14 août 1964**
à Luxembourg
DEA in business law
(Paris 1
Panthéon-Sorbonne)

→ Secrétaire général du
CSV de **2000 à 2006**

→ Ministre des
Communications, de la
Défense et de la
Coopération humanitaire
de **2004 à 2009**

→ Président de la frac-
tion CSV de **2009 à 2011**

→ **2011** Fin de la vie poli-
tique et retour au droit

→ Professeur invité à
l'Université du
Luxembourg

*guide.paperjam.lu/
jeanlouis-schiltz*

Jean-Louis Schiltz

« L'INFLUENCE D'UNE PERSONNE,
CE SONT LES AUTRES
QUI LA MESURENT. »

JEAN-LOUIS

SCHILTZ 6

Le politique n'est jamais loin, même si Jean-Louis Schiltz l'entend désormais au sens de l'action publique. De retour à ses premières amours d'avocat, il reste en prise directe avec les secteurs pour lesquels il a œuvré en tant qu'élu. Et garde un œil ouvert sur les tendances qui peuvent influencer l'avenir économique du pays.

Demandez-lui de parler de droit, d'ICT... de ses actions dans les sujets qui le passionnent et il vous répondra tout d'abord sur son pays, ses défis, ses opportunités aussi. S'il n'est que peu enclin à évoquer sa propre personne, Jean-Louis Schiltz reste l'une des personnalités du cercle des décideurs économiques privés les plus consultées et influentes dans une série de dossiers et de sujets liés à l'économie nationale ainsi qu'à sa diversification. «*Il est essentiel de faire avancer les choses ou du moins d'essayer de le faire*», déclare-t-il.

On l'a vu récemment prendre la présidence de la Fondation des Hôpitaux Robert Schuman, succédant à Frank Wagener, en place depuis 10 ans. Il a aussi été à la manœuvre dans la rédaction de la législation sur le *space mining*, le nouveau créneau spatial dans lequel le gouvernement veut miser. Jean-Louis Schiltz manie donc l'influence au travers de ses propres compétences. «*L'influence d'une personne, ce sont les autres qui la mesurent*», ajoute celui qui, après avoir quitté la politique il y a quelques années, peut désormais oser comparer l'exercice de l'influence et, plus largement, de l'action entre le monde public et le privé.

«*Dans le monde privé, vous pouvez constater plus vite le résultat de vos actions, tandis qu'en politique lorsque vous croyez que le résultat est*

abouti, il peut toujours y avoir une discussion subséquente.» De son parcours en tant qu'élu, il garde un «*regret zéro*», mais n'envisage pas un retour en politique. Celui qui a œuvré pour l'émergence de LuxConnect reste néanmoins actif dans l'ICT, et plus particulièrement les fintech, via son métier d'avocat qui lui permet de convaincre des sociétés étrangères de s'établir au Luxembourg.

Il garde aussi une affection particulière pour la thématique de la coopération au développement qu'il a aussi connue en tant que ministre en charge de ce portefeuille. «*J'avais déjà dit en 2000 qui si on n'augmentait pas la cadence en matière de coopération, il y aurait une vague d'immigration substantielle.*» Le constat s'est vérifié. Et si les solutions globales peinent à venir, l'ICT, qui n'est jamais loin, permet d'apporter des éléments de solution pour une aide aux populations défavorisées ou en cas de catastrophe naturelle. À l'instar d'Emergency.lu, une solution de télécommunication opérable rapidement sur des zones de crise ou de catastrophe naturelle, menée notamment par SES.

Le futur de l'économie luxembourgeoise, Jean-Louis Schiltz l'entrevoit toujours plus diversifié, avec une confirmation de la tendance fintech. «*Alors que j'étais avocat entre 1989 et 2004, j'avais déjà pu à l'époque traiter de ce sujet, que j'ai ensuite suivi au gouvernement.*» Il reste branché fintech lorsqu'il prodigue des cours à l'Université du Luxembourg. «*Je crois beaucoup au principe de l'innovation par le droit, qui se passe notamment dans le secteur de la monnaie virtuelle. Je pense que l'une des prochaines étapes que nous devons supporter au Luxembourg sera la collaboration plus active entre les sciences humaines et la technologie.*»

Reste au Luxembourg à continuer de faire fructifier sa longue expérience financière. «*Nous avons pu, dès 2007, prendre un tournant stratégique en accueillant les premières institutions de paiement électronique avec PayPal. Ce mouvement a été permis grâce à l'ouverture du régulateur sur l'innovation. Pour passer de la banque de grand-papa aux monnaies virtuelles, il y avait un pas à franchir entre les deux secteurs.*» Des

technologies financières à l'exploitation des astéroïdes, il y a un grand écart que Jean-Louis Schiltz ose quand même, en rappelant à ceux qui ne connaîtraient pas le passé audacieux du Luxembourg dans les médias et les satellites que c'est justement un esprit entrepreneurial et une certaine prise de risque soutenue par l'État qui ont permis au pays d'être la terre d'origine du leader européen des médias, RTL, et d'un des leaders mondiaux des satellites, SES. Et désormais d'accueillir des fintech.

Supporter d'une approche pragmatique de la réglementation et surtout d'une évolution de celle-ci pour répondre aux besoins actuels de l'économie, Jean-Louis Schiltz continue de livrer des combats pour faire en sorte que l'arsenal légal permette au Luxembourg de «*rester sur la carte*». Notamment dans le contexte du Brexit.

«*L'économie luxembourgeoise a construit du solide et elle s'est réinventée ces dernières années. Le Luxembourg a une belle carte à jouer en tant que hub international d'entreprises qui mettent vraiment un centre de décision et opérationnel en place. Je reste donc optimiste par nature pour l'économie luxembourgeoise, même si nous devons rester attentifs à l'influence de la météo européenne sur le développement de nos affaires*», conclut-il. ♦

L'avis du président du jury

«*JE CROIS QU'IL MÉRITE DE FIGURER PARMIS LES MEILLEURS, MOINS POUR SON PASSÉ POLITIQUE QUE POUR SON ACTIVITÉ ACTUELLE.*»